



HAL
open science

Master Santé publique

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Santé publique. 2014, Université Lille 2 - Droit et santé.
hceres-02040282

HAL Id: hceres-02040282

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040282>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Santé publique

de l'Université Lille 2 – Droit et santé

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université Lille 2 – Droit et santé

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Santé publique

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3MA150007702

Périmètre de la formation

• Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

- Université Lille Nord de France (Droit et santé - Lille 2).
- Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS - Lille 2).

• Délocalisation(s) :

- Faculté de Médecine (Lille 2 - commune de Loos).
- Faculté des Sciences Pharmaceutiques et Biologiques (Lille).
- Université du Littoral Côte d'Opale - ULCO.

• Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :

Conventions avec les universités d'Hambourg et d'Ulm (Allemagne), de Carinthie (Autriche), de Paisley (Ecosse), de Valladolid (Espagne) pour des mobilités d'un semestre, avec co-diplomation pour des mobilités d'une année complète.

Présentation de la mention

La mention *Santé publique* comprend quatre spécialités : *Droit, éthique en santé publique ; Gestion des risques en santé publique ; Santé travail environnement ; Sciences de l'information en santé publique*. L'objectif de la mention est de former les étudiants aux méthodes et technologies de l'information et de la communication (informatique de santé, statistique, épidémiologie) nécessaires à l'analyse des informations sur lesquelles s'appuie la prise de décision. Les compétences développées concernent l'évaluation des risques liés à l'environnement (professionnel, toxique, écologique), l'adaptation de la prise de décision à cet environnement, la prévision, l'appréciation, le contrôle et le financement du risque industriel. Sont concernés les secteurs sanitaire hospitalier public ou privé, médico-social public ou privé, d'alternative à l'hospitalisation, d'aide à la personne, de l'industrie pharmaceutique, des bio-réactifs et du matériel biomédical.



Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation proposée vise à former aux métiers de cadres en sécurité-environnement, toxicologie, écotoxicologie, de consultants santé en études environnementales, de spécialistes en ergonomie et en méthodes d'analyse et d'évaluation des conditions de travail, d'assistants de développement analytique et réglementaire, de consultant juridique, et aux nouveaux métiers associés aux évolutions technologiques et scientifiques.

En première année de master (M1), 22 crédits européens (ECTS) sont mutualisés entre les spécialités *Gestion des risques en santé publique* et *Santé travail environnement*, et 20 ECTS entre les spécialités *Droit, éthique en santé publique* et *Sciences de l'information en santé publique*. Des mutualisations existent avec les mentions *Ingénierie et management de la santé* et *Nutrition, sciences des aliments et agroalimentaire*. Une part importante de l'évaluation des étudiants repose sur un contrôle continu qui bénéficie d'un dispositif d'évaluation numérique mis en place en 2012. La contribution d'intervenants professionnels non académiques est importante au niveau des stages, des jurys de rapports et mémoires, et des commissions pédagogiques de spécialités. L'organisation des enseignements de seconde année de master (M2) les vendredis et samedis matins et quatre semaines pleines dans l'année rend la formation accessible par alternance (contrat de professionnalisation). Un niveau de langue minimum B1-B2 est demandé et une certification niveau B2 est proposée en anglais, allemand et espagnol. La certification informatique de niveau 2 (C2i) est requise pour valider le master.

La mention *Santé publique* est intégrée à l'offre de formation de l'Université Lille 2. Elle complète l'offre de formation de la Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS) qui porte également la mention *Ingénierie et management de la santé*. L'ILIS est rattachée au Réseau IDEFI-REMIS des écoles de management et d'ingénierie de la santé (universités d'Angers, Lille 2, Lyon 1, Montpellier 1, Lorraine, Paris 6 Pierre et Marie Curie, Rouen, Orléans, Brest). La majorité des étudiants (60 %) est issue de la licence *Ingénierie et santé publique*, les autres proviennent de la licence de droit ou de sciences politiques, ou suivent un double cursus (médecins, pharmaciens). L'origine des étudiants semble refléter l'effort affiché de mutualisation intra et inter-établissements (72,5 % des étudiants viennent de la Région Nord/Est/Franche-Comté, 16 % de la Région Bretagne/Normandie/Ouest, 5 % de la région parisienne, 5 % de Rhône Alpes/Sud-Est et 1,5 % de Midi-Pyrénées/Sud/Ouest).

L'adossement à la recherche de la mention s'appuie sur quatre composantes de Lille 2 (Médecine, Pharmacie, ILIS, Droit) et des équipes de recherche associées [équipe d'accueil (EA) 2679, EA 2690, EA 2694, EA Juridique, groupement d'intérêt public Centre d'Etudes et de Recherche Santé - Travail - Environnement (GIP CERESTE)] en droit, éthique, politique de santé, réalisation de programmes de santé, toxicologie professionnelle, santé travail environnement, gestion du risque. La mention est rattachée aux écoles doctorales *Biologie santé* (Lille 1 - Lille 2) et *Sciences juridiques, politiques et de gestion*. La proportion de diplômés qui poursuivent en doctorat (5 % sur les trois dernières années) est limitée alors que la formation affiche une finalité indifférenciée. Des partenariats pédagogiques ont été développés avec l'Ecole Centrale de Lille, les universités des Sciences et technologies de Lille 1 (toxicologie, environnement, sociologie du travail), Lille 3 (sciences de l'éducation), ULCO (toxicologie, environnement), Valenciennes (Laboratoire d'Automatique, de Mécanique et d'Informatique industrielles et Humaines, LAMIH). Des conventions ont été établies avec les universités d'Hambourg et d'Ulm (Allemagne), de Carinthie (Autriche), et de Paisley (Ecosse) permettant aux étudiants de réaliser un semestre à l'étranger voire une année complète (double diplôme). Des projets de *Masters Européens* sont en préparation.

Le positionnement professionnel de la mention s'appuie sur les entreprises de la région fortement impliquées en offrant des terrains de stage en M1 et M2, et en participant aux comités pédagogiques et de perfectionnement. Un nombre important d'étudiants trouve déjà un débouché à l'issue du M1 poursuivant alors la formation en alternance. Le pilotage est assuré par les comités pédagogiques de la mention et des quatre spécialités. Le comité de perfectionnement se réunit au moins une fois par an. Un conseil de perfectionnement a été mis en place pour chaque parcours début 2013. Le service des stages recense l'ensemble des propositions de stage émanant des entreprises. A mi-parcours, une évaluation intermédiaire du stage est réalisée. Les enseignements spécifiques de chaque module sont évalués par le service qualité de Lille 2 via la plateforme numérique mise en place en 2012. Le Doyen réunit les délégués étudiants chaque semestre pour une expression libre de chaque année de formation et de chaque parcours. La présentation de la mention et des différentes spécialités pourrait faire l'objet de clarifications, les spécialités ou parcours pouvant apparaître sous différentes désignations du fait des modifications envisagées entre les contractualisations. Les pourcentages de réussite par spécialités voire par parcours sont très inégalement fournis et leur présentation n'est pas homogène. Le suivi du devenir professionnel des étudiants ayant validé ou non le diplôme n'est pas renseigné dans le dossier.



- Points forts :
 - Adossement au monde professionnel non académique (stages, intervenants, conseils pédagogiques et de perfectionnement).
 - Double diplomation avec des universités étrangères.

- Points faibles :
 - Peu de poursuite en doctorat pour un master dont les spécialités sont indifférenciées.
 - Attractivité majoritairement régionale.
 - Qualité insuffisante de la rédaction et de la structuration du dossier fourni, avec des présentations respectives de la mention et des spécialités, peu claires.
 - Le suivi des diplômés perfectible.

- Recommandations pour l'établissement :

Les aspects recherche de la mention pourraient davantage être développés : dans les orientations pédagogiques de la formation, dans la politique des stages, dans l'implication des équipes de recherche au pilotage de la mention, en vue d'accroître les taux de poursuite en doctorat. La contribution pédagogique des équipes de recherche associées à la mention pourrait être renforcée.

Le positionnement respectif du parcours *Epidémiologie et santé publique* et de la mention *Santé publique* pourrait être précisé. La qualité de la rédaction et de la structuration du document aurait mérité d'être plus aboutie.

Evaluation par spécialité

Droit, éthique en santé publique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Faculté de Droit et Faculté de Médecine.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Droit, éthique en santé publique* forme des juristes, des politistes et des professionnels de santé aux risques professionnels en milieu sanitaire, au financement des activités de santé, aux droits des usagers, aux règles de responsabilité médicale, en s'appuyant sur deux parcours : *Droit et politique de santé* ; *Droit de la santé en milieu de travail*. Les connaissances acquises à l'issue de la formation concernent les nouveaux enjeux et les risques de la santé dans l'environnement particulier du travail. Le parcours *Droit et politique de santé* vise à assurer l'insertion professionnelle de juristes, politistes, médecins et pharmaciens en institutions sanitaires, sociales et médico-sociales par concours administratifs ou voie contractuelle, ou la poursuite en doctorat dans le cadre de financements CIFRE (Conventions Industrielles de Formation par la Recherche). Le parcours *Droit de la santé en milieu de travail* forme les étudiants aux métiers de juriste d'entreprise, de gestionnaire des ressources humaines pour une intégration immédiate en sortie de master ou pour permettre l'accès aux fonctions d'inspecteur du travail et d'avocat de droit social.

- Appréciation :

La première année de master (M1), commune aux deux parcours, comprend des unités d'enseignement (UE) (20 ECTS) de bases fondamentales communes avec la spécialité *Sciences de l'information en santé publique*, des UE complémentaires (20 ECTS) et une UE d'expérience professionnelle (20 ECTS, stage de 2 mois minimum de mise en situation pratique et soutenance devant un jury). L'accès en seconde année de master (M2) est possible après validation d'un M1 de droit, de sciences politiques ou tout autre M1 accepté par le comité pédagogique. Depuis 2010, la formation est accessible en formation continue après validation des acquis de l'expérience (VAE). Les 2/3 des inscrits proviennent de la région Nord - Pas-de-Calais, 1/3 d'autres régions.

L'EA 4487 Droits et perspectives du droit du Centre de Recherches Droits et Perspectives du Droit (Lille 2) est une structure d'appui à la recherche du parcours insertion *Droit et politique de santé*. A l'issue du master, six étudiants ont poursuivi en doctorat grâce à des financements CIFRE. Le taux de réussite (détaillé pour le parcours *Droit et politique de santé*) varie de 87 % à 100 % suivant les années, avec un excellent taux d'insertion professionnelle (60 % à 3 mois de la validation du diplôme, 100 % à 1 an) dans les champs sanitaire, social ou médico-social, sur des postes de responsables juridiques ou d'attachés dans des établissements publics et privés de santé, dans des instances de santé (Agence Régionale d'Hospitalisation, agences sanitaires, collectivités territoriales) et de sociétés d'assurances (privées, ou assurance maladie). Le parcours *Droit de la santé en milieu de travail* mène aux emplois de conseillers juridiques en droit social en entreprise, dans des associations de victimes, au sein de branches professionnelles ou des services de santé au travail, à des postes en lien avec les ressources humaines, ou aux métiers de l'inspection du travail et d'avocat spécialisé.

L'équipe pédagogique composée de huit enseignants-chercheurs et de dix-huit professionnels (juristes, avocats, médecins inspecteurs, directeurs d'hôpital, inspecteurs des affaires sanitaires et sociales, etc.) est en adéquation avec l'orientation de la formation. Son mode de fonctionnement est insuffisamment détaillé au niveau de la spécialité. Les contacts avec des professionnels issus de la formation sont maintenus afin d'approfondir les liens avec le milieu professionnel non académique.



- Points forts :
 - Taux de réussite élevé en M2.
 - Bon taux d'employabilité en fin de M2.
 - Poursuite en doctorat grâce à des financements CIFRE (six étudiants du parcours *Droit et politique de santé*).

- Points faibles :
 - Visibilité insuffisante de l'activité de recherche.
 - Information manquante sur le parcours *Droit de la santé en milieu de travail*.
 - Manque d'information sur les modalités de pilotage.

- Recommandations pour l'établissement :

L'affichage des activités de recherche pourrait être renforcé, et les objectifs des stages davantage précisés tant pour les aspects de recherche que professionnels. Le taux d'employabilité élevé souligne l'adéquation de la formation aux attentes du milieu professionnel. L'affichage des activités de recherche pourrait bénéficier du partenariat développé entre les structures de recherche académiques et non académiques.

Le développement d'échanges internationaux pourrait être envisagé. Le parcours *Droit de la santé en milieu de travail* devrait être présenté de façon plus détaillée dans la maquette.



Gestion des risques en santé publique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Faculté d'Ingénierie et Management de la Santé (ILIS) et Faculté de Médecine.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Gestion des risques en santé publique* forme à l'évaluation des impacts et des risques en entreprises industrielles et en institutions hospitalières. Cette spécialité permet l'acquisition de compétences dans les domaines des statistiques, de la communication, de l'épidémiologie, de la biologie, de la toxicologie, de l'écotoxicologie, des sciences juridiques et économiques, en gestion et en management. Elle propose deux parcours : *Gestion du risque en santé* ; *Evaluation et gestion du risque en santé environnement*.

Les futurs diplômés pourront viser les secteurs de la qualité, de l'hygiène, de la sécurité et de la gestion des risques pour :

- coordonner la politique hygiène et sécurité ;
- dresser la cartographie des risques ;
- réaliser les démarches d'évaluation du risque ;
- aménager et accompagner les solutions techniques de réduction/substitution du risque ;
- réaliser les mesures d'exposition et proposer des solutions de prévention ;
- analyser des situations et des postes de travail et proposer des aménagements ;
- conseiller l'entreprise et les institutions représentatives du personnel tant sur le plan juridique que préventif ;
- définir et faire appliquer des mesures de protection.

Ils pourront également sensibiliser et former le personnel aux mesures de prévention, travailler en équipe pluridisciplinaire tant avec les services de santé travail qu'avec les organismes de contrôle, réaliser des études d'impact dans le cadre des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE), accompagner les démarches de certification des établissements hospitaliers et médico-sociaux, ou encore conseiller et coordonner la mise en place de la politique d'hygiène, sécurité et environnement d'une entreprise.

- Appréciation :

L'acquisition des savoirs dans les domaines de la qualité et de l'évaluation des risques en santé et en environnement, et du management de projet d'entreprise s'effectue durant la première année de master (M1). La seconde année de master (M2) est mise à profit pour acquérir un savoir-faire des mondes de l'entreprise industrielle et des structures de soins. Les contenus des unités d'enseignement (UE) des deux parcours *Gestion du risque en santé et Evaluation et gestion du risque en santé environnement* sont détaillés. La formation comprend des stages de cinq mois en M1 et six mois en M2 (en France ou à l'étranger). L'enseignant responsable des stages vérifie l'adéquation entre les objectifs du stage et le projet professionnel de l'étudiant. Les équipes en soutien à la recherche sont bien identifiées pour les deux parcours. Des modules spécifiques issus des formations du master recherche de Lille 2 (*Biologie-santé* et *Toxicologie*) ou de l'offre de formation de l'Ecole Centrale de Lille sont proposés. Les étudiants ont la possibilité d'effectuer une année d'enseignement à l'Université des Sciences Appliquées de Hambourg (double diplomation), ou un semestre à Ulm, Hambourg ou Sherbrooke dans le cadre de programmes ERASMUS.

Les compétences acquises durant l'exercice professionnel sont prises en compte (validation des acquis de l'expérience). La formation peut être étalée sur quatre ans. L'organisation des enseignements est compatible avec une formation par alternance.



Au niveau de la spécialité, environ 50 % des diplômés sont embauchés. Les 46 emplois décrits à l'issue du parcours *Gestion du risque en santé* sont quasiment tous des emplois de qualiciens à des niveaux de responsabilité allant de l'assistant qualité au directeur qualité, majoritairement dans des établissements sanitaires et médico-sociaux et d'hospitalisation à domicile. En M2, sur quatre promotions, 20/54 stages (37 %) ont fait l'objet de contrats de travail (CDD, CDI, formation continue) ou de professionnalisation. Les 43 emplois décrits à l'issue du parcours *Evaluation et gestion du risque en santé environnement* concernent les domaines de la qualité, de l'environnement, de la sécurité, de l'ergonomie, du développement durable pour le métier d'ingénieur d'études majoritairement dans le secteur industriel et privé.

L'équipe pédagogique se compose de 28 enseignants-chercheurs, essentiellement de l'ILIS, et des facultés de Pharmacie (6) et de Médecine (1), et d'environ 170 intervenants ou maîtres de stages du secteur professionnel (hospitalier, industriel, institutionnel). Des professionnels non-académiques interviennent au niveau des commissions pédagogiques, des jurys de recrutement, des simulations d'embauche et des stages dont l'organisation et le suivi sont précisés. Le comité de pilotage de la spécialité n'est pas identifié. Les missions des comités de pilotage et le rôle des conseils de perfectionnement aux niveaux de la mention et des spécialités ne sont pas clairement différenciés.

- Points forts :
 - Importance du réseau de partenaires industriels.
 - Bonne ouverture internationale avec un flux significatif d'étudiants sortants.

- Points faibles :
 - Orientation recherche peu développée.
 - Employabilité assez limitée.
 - Rôle respectif des comités pédagogiques de la mention et de la spécialité qui manque de clarté.
 - Qualité insuffisante de la rédaction et de la structuration du dossier fourni sur cette spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

L'affichage des activités de recherche pourrait être renforcé. Des mesures visant à renforcer l'employabilité pourraient être développées.

Il conviendrait de mieux identifier les éléments spécifiques du pilotage de la spécialité de ceux du pilotage de la mention en précisant les missions respectives des différents comités.



Santé travail environnement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Faculté de Médecine et Faculté des sciences pharmaceutiques et biologiques.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Santé travail environnement* propose trois parcours intitulés *Ergonomie, santé, développement ; Toxicologie professionnelle et environnementale ; Santé, sécurité, travail*. Le premier forme des ergonomes professionnels appelés à travailler dans le cadre d'un exercice libéral, ou d'une activité salariée en exercice public ou privé. Le parcours *Toxicologie professionnelle et environnementale* intéresse des pharmaciens, médecins, vétérinaires et diplômés de facultés de sciences en les formant à des emplois de cadres en toxicologie, de responsables sécurité-environnement, de chargés d'études environnementales, en secteur industriel (métallurgie, chimie, hydrocarbures, traitement des eaux) et institutionnel (agences nationales et régionales dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'environnement). Les informations sur le parcours *Santé, sécurité, travail* sont restreintes à la présentation des unités d'enseignement de la formation.

- Appréciation :

Les compétences attendues à l'issue de la formation sont détaillées dans le guide des compétences de Lille 2. Le contenu des trois parcours de la spécialité est précisé. Pour le parcours *Ergonomie, santé, développement*, la formation permet aux étudiants de maîtriser les outils théoriques et méthodologiques de l'ergonomie de l'activité pour l'amélioration des conditions de travail, de la santé au travail, de la sécurité des hommes et des systèmes. Le parcours *Toxicologie professionnelle et environnementale* de la spécialité vise à apporter des compétences dans les différents domaines de la toxicologie pour l'analyse des xénobiotiques et de leurs produits de transformation, l'analyse de leurs effets dans les milieux naturels ou professionnels, l'analyse de leurs répercussions chez l'Homme (biologie, épidémiologie, établissement des relations doses-effets, etc.), et la mise en place de structures de contrôle et d'évaluation de leur dangerosité pour l'Homme et l'environnement.

Durant le premier semestre de M1, 22 ECTS sont communs aux trois parcours et à la spécialité *Gestion des risques en santé publique*. Le quatrième semestre est systématiquement réservé au stage. Le nombre annuel d'inscrits du parcours *Ergonomie, santé, développement* varie de 12 à 72 sur les quatre dernières années, dont un peu plus de 10 % en formation continue. Pour le parcours *Toxicologie professionnelle et environnementale*, sur 5 ans, le nombre d'inscrits varie de 5 à 9 en M1, et de 9 à 26 en M2, les étudiants provenant majoritairement de la licence *Ingénierie et santé publique*. La formation à la recherche s'appuie sur des structures identifiées pour le parcours *Ergonomie, santé, développement* : l'EA 2694 Santé publique (Lille 2), les structurations régionales GIP CERESTE et l'Institut de Recherche en Environnement Industriel (IRENI, CNRS), le Pôle Interdisciplinaire de Recherche sur les Conduites Addictives (PIRCAd), auxquelles s'ajoutent l'EA 4483 Impacts de l'environnement chimique sur la santé humaine et l'Unité INSERM Santé Pasteur pour le parcours *Toxicologie professionnelle et environnementale*. Les stages longs (M1 et M2) des parcours à finalité recherche sont effectués au sein de structures publiques ou privées, et des modules spécifiques issus des spécialités *Biologie santé* et *Toxicologie* de Lille 2 ou de l'offre de formation de l'Ecole Centrale de Lille sont suivis. Le taux de réussite des étudiants, fourni pour le parcours *Toxicologie industrielle et environnementale*, indique sur quatre promotions (2008-2012) 8/28 (29 %) d'étudiants ajournés en M1 et 15/73 (21 %) en M2. L'insertion professionnelle des étudiants n'est pas donnée avec précision.

L'équipe pédagogique du parcours *Ergonomie, santé développement* comprend 6 enseignants-chercheurs et 11 professionnels (médecins, ergonomes, psychologues) ; celle du parcours *Toxicologie professionnelle et environnementale* (TOX) se compose de 30 enseignants-chercheurs des facultés des sciences pharmaceutiques et biologiques (23) et de médecine (7), et 13 intervenants du secteur professionnel (Ecoles des Mines, Institut Pasteur, société des eaux du Nord, etc.) sont associés aux enseignements. Les missions des comités de pilotage et le rôle des conseils de perfectionnement aux niveaux mention et spécialités ne sont pas clairement différenciés.



- Point fort :
 - Bon appui des réseaux socioprofessionnels.

- Points faibles :
 - Taux d'échec élevé en M1 et M2.
 - Qualité insuffisante de la rédaction et de la structuration du dossier fourni pour la spécialité.
 - Information manquante sur le parcours *Santé sécurité travail*.
 - Orientation recherche insuffisamment développée.
 - Le pilotage n'est pas clairement détaillé.

- Recommandations pour l'établissement :

Les activités de recherche pourraient être renforcées et mieux affichées. Le suivi du devenir des diplômés pourrait être renforcé afin d'avoir une plus grande lisibilité sur leur employabilité. Les modalités de pilotage mériteraient d'être mieux spécifiées.



Sciences de l'information en santé publique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté de Médecine.

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les objectifs de la spécialité *Sciences de l'information en santé publique* concernent la maîtrise de l'information en santé publique, et des technologies permettant de manipuler cette information. Il s'agit de former des professionnels pour la gestion de l'information médicale, la modélisation des systèmes d'information, la télémédecine et les réseaux de soins.

Cette formation doit s'appuyer sur des connaissances en bases de programmation, sécurité informatique, technologie Internet ; en biostatistique, fouille de données, bioinformatique, et en réseaux, collaborations et outils mobiles. Les débouchés professionnels visés sont des emplois en hôpitaux, en entreprises, en sociétés de services, direction des systèmes d'information et de l'informatique (DSII), et dans les tutelles (agence régionale de l'hospitalisation-ARH, Caisse régionale d'assurance maladie-CRAM).

- Appréciation :

L'évaluation de la spécialité *Sciences de l'information en santé publique* ne peut être réalisée, car la spécialité n'a pas encore été ouverte.



Observations de l'établissement



Observations en réponse au rapport d'évaluation de l'AERES

MASTER

Mention Santé Publique

La difficulté majeure du dossier a consisté à tenter d'expliquer que cette mention n'est pas reconduite en l'état et qu'elle fusionnait avec la mention ingénierie et management de la santé de notre université afin de rendre plus lisible un certain nombre de formations. Cette réflexion est venue suite à la difficulté de lisibilité de l'offre de formation, de problèmes de pilotage de certaines spécialités et du suivi professionnel des étudiants, ainsi que dans certains cas de problèmes de flux d'étudiant et de taux d'échec parfois élevé. Ainsi, notre offre globale de formation est bien pluri- et transdisciplinaires. In fine, les spécialités des 2 mentions Ingénierie et Management de la Santé et Santé Publique sont redistribuées au sein de 3 nouvelles mentions : Ingénierie de la Santé, Management Sectoriel, Droit de la Santé. Seule la spécialité Sciences de l'Information en Santé Publique n'a pas été reconduite.

Concernant le peu de poursuite en doctorat, nous sommes conscients, comme cela a été précisé dans l'autoévaluation que la formation à la recherche doit être renforcée. C'est pourquoi nous avons créé pour les différents parcours une UE Recherche (mutualisée pour une partie avec l'ensemble des spécialités et une seconde partie spécifique à la recherche dans le domaine de la logistique en santé) permettant aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter vers la recherche.

Concernant le devenir et l'employabilité des étudiants, des chiffres ont été fournis pour chaque spécialité présentant à la sortie du diplôme le taux de réussite, le nombre d'étudiants en CDD, CDI et leur localisation.

Pour la spécialité Droit et Ethique en Santé Publique.

Cette spécialité intègre la nouvelle mention droit de la santé et l'adossement à la recherche se retrouvera renforcé. Des UE spécifiques à la recherche seront ajoutés afin que les étudiants puissent envisager de poursuivre ultérieurement en doctorat.

Pour la spécialité Gestion des risques en Santé Publique.

Concernant l'adossement à la recherche, nous sommes conscients, comme cela a été précisé dans l'autoévaluation que la formation à la recherche doit être renforcée. C'est pourquoi nous avons créé pour cette spécialité une UE Recherche (mutualisée pour une partie avec l'ensemble des spécialités et une seconde partie spécifique à la recherche dans le domaine de la logistique en santé) permettant aux étudiants qui le souhaitent de s'orienter vers la recherche en poursuivant en doctorat.

L'employabilité est bonne, sur 29 diplômés ayant répondu à l'enquête seuls 6 n'ont pas d'emploi. C'est ce que nous constatons également en regardant le devenir de nos étudiants à plus grande échelle, mais le taux de participation aux enquêtes pour une spécialité de master est très insuffisant pour pouvoir en tirer des conclusions sérieuses, c'est pourquoi, le suivi de l'insertion professionnelle va être renforcé dès l'année prochaine. Néanmoins, il existe via le BAIP.

Pour la spécialité Santé-Travail Environnement.

Pour le parcours Santé Travail, il est prévu 315h dont 95 heures (30%) de TD en 2 groupes (21h) ou en 3 groupes (74h). 25% des enseignements sont fait par des Universitaires, le reste par des professionnels. Le parcours est devenu essentiellement Formation Continue, y compris pour les non salariés. Certains sont inscrits en reconversion professionnelle via Pôle Emploi.

A Lille, le 26 mars 2014

Le Président
de l'Université Lille 2 Droit et Santé

Pr. Xavier VANDENDRIESCHE